



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 128322

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le calendrier de discussion du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs. Ce texte bénéfique pour la concurrence dans le commerce, l'énergie, les télécommunications et le logement, comme le remarque le Fonds monétaire international, n'a pas encore été débattu en deuxième lecture ce qui réduit ses chances d'être adopté avant la fin de la législature. Or il serait regrettable qu'une loi qui fait significativement évoluer les droits des consommateurs et dynamise la concurrence dans de nombreux secteurs ne puisse aboutir. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement parviendra à faire discuter ce texte avant la fin de la session.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128322

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1190

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)